

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 01312
Numéro SIREN : 823 131 321
Nom ou dénomination : ND & ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2020 sous le numéro de dépôt 15505

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

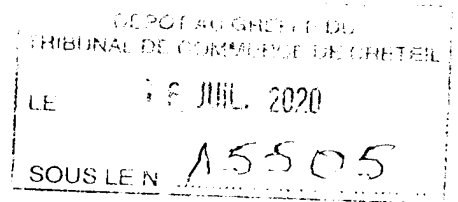
Date de dépôt : 16/07/2020
Numéro de dépôt : 2020/15505
Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire
Changement de président

Déposant :

Nom/dénomination : ND & ASSOCIES
Forme juridique : Société par actions simplifiée
N° SIREN : 823 131 321
N° gestion : 2017 B 01312



PF C2 30/06/2020



ND & ASSOCIES
Sas au capital de 3.000 euros
101 Boulevard Jean Jaurès
94260 FRESNES
RCS CRETEIL : 823 131 321

Procès-Verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 30/06/2020

L'an 2020, le 30 juin, à 14 heures,

Les associés de la société ND & ASSOCIES, société par actions simplifiée au capital de 3.000 euros, numéro RCS : 823 131 321 CRETEIL, dont le siège est situé 101 Boulevard Jean Jaurès 94260 FRESNES, se sont réunis en assemblée générale au siège, sur convocation qui leur a été faite par la présidence.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par les associés présents, au moment de leur entrée en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Guy BAECKEROOT, Président associé.

Le président de séance constate que sont présents :

-Monsieur Nicolas DAULY 2.001 parts ;
-Madame Alexandra AFONSO 749 parts ;
-ND HOLDING représentée par Monsieur Nicolas DAULY 249 parts ;
-Monsieur Guy BAECKEROOT 1 parts ;

Soit au total 4 associés totalisant : 3.000 parts.

Le président de séance déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer en tant qu'assemblée générale des associés de la société ND & ASSOCIES.

Le président met aux voix les résolutions suivantes :

ND

ND.



Texte des résolutions

Première résolution

Les associés prennent acte de la démission remise par Monsieur Guy BAECKEROOT, le 15/06/2020, de ses fonctions de président à compter du 01/07/2020. Elle lui donne quitus entier et définitif de sa gestion à ses fonctions.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

La collectivité des associés décide de nommer Monsieur Nicolas DAULY pour une durée de 99 ans aux fonctions de président de la société en remplacement de Monsieur Guy BAECKEROOT, président démissionnaire.

Monsieur Nicolas DAULY, président, accepte et déclare n'être frappé d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ses fonctions. Ses fonctions seront exercées dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Les associés décident que, pour l'exercice de ses fonctions de président, Monsieur Nicolas DAULY reçoit les mêmes pouvoirs que ceux dont jouissait son prédécesseur et percevra une rémunération s'élevant à 0 euros, ainsi que le remboursement de ses frais dans les conditions fixées par cette décision.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au président pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, conformément à l'article 15 des statuts, par Monsieur Nicolas DAULY pour servir et valoir ce que de droit.

certifié conforme.

